

Morelia, le 28 juin 2007

RÉSOLUTION DU CONSEIL N<sup>o</sup> 07-07

**Achèvement de la mise en œuvre du Plan d'action régional nord-américain relatif au dichlorodiphényltrichloroéthane**

LE CONSEIL,

RAPPELANT sa résolution n<sup>o</sup> 95-05 sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC), en vertu de laquelle il a prescrit l'établissement du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif au dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT);

RECONNAISSANT les efforts déployés à l'échelon national par les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement pour relever et éliminer les effets de l'exposition au DDT et à ses résidus;

RECONNAISSANT EN OUTRE les efforts concertés des spécialistes des trois pays qui ont travaillé au sein du Groupe de mise en œuvre de ce PARNA;

NOTANT PARTICULIÈREMENT l'élimination rapide de l'utilisation du DDT en 2000, ainsi que la fructueuse application subséquente du *Programa Regional de Acción y Demostración de Alternativas Sustentables para el Control de la Malaria sin el Uso del DDT en México y Centro América* (Programme d'action régional et de démonstration de solutions de rechange écologiques au DDT pour lutter contre le paludisme au Mexique et en Amérique centrale), lequel a permis au Mexique de partager avec les sept pays de l'Amérique centrale les résultats qu'il a obtenus en éliminant graduellement le DDT et en le remplaçant par des méthodes écologiques de lutte contre les vecteurs du paludisme;

NOTANT EN OUTRE que le principal mandat prescrit par la Conseil concernant le DDT a été rempli;

PAR LES PRÉSENTES,

ACCEPTE favorablement le rapport intitulé *Plan d'action régional nord-américain relatif au DDT : Situation actuelle et rapport final*;

ENCOURAGE le Groupe de travail sur la GRPC, sous l'égide du Comité permanent sur la surveillance et l'évaluation environnementales, à poursuivre

l'échange d'informations sur les programmes nationaux afin de veiller à la poursuite des objectifs à long terme du PARNA relatif au DDT;

CHARGE ledit Groupe de travail de lui présenter un rapport, d'ici 2010, faisant état de l'application d'autres mesures de mise en œuvre dudit PARNA à l'échelon national, ainsi que d'une analyse, réalisée en collaboration, de toutes les activités nationales et internationales de surveillance et d'évaluation des effets du DDT et de ses résidus, car cela renseignera le Conseil sur le degré de réussite de ce PARNA relatif au DDT.

ADOPTÉE AU NOM DU CONSEIL.

---

David McGovern  
Gouvernement du Canada

---

Enrique Lendo Fuentes  
Gouvernement des États-Unis du Mexique

---

Judith E. Ayres  
Gouvernement des États-Unis d'Amérique